

## Assemblée de commune du 7 mars 2021

L'assemblée de commune de Chauvannes-le-Veyron est convoquée le dimanche 7 mars 2021, afin de procéder au renouvellement des autorités communales.

Le bureau est composé de M. Christophe Longchamp, Président, de Mme Julie Zimmermann, Vice-Présidente, Mmes Mary-Lise Caillat, Anne-Lise Courvoisier, Floriane Bnard et M. Jean Baptiste Caillat, Scrutateurs.

Le Registre comprend 105 électeurs. (101 suisses, 4 étrangers)

Le scrutin pour le 1<sup>er</sup> tour d'élection de la municipalité est ouvert de 9h<sup>00</sup> à 10h<sup>00</sup>.

Le scrutin pour le 2<sup>eme</sup> tour d'élection de la municipalité est ouvert de 11h30 à 12h30.

L'élection du Syndic se procède tacitement.

Le dépouillement donne le résultat donne le résultat suivant - voir procès-verbal ci-joint.

Le Président

C. Royet

La Vice-Présidente

Jim

Les Scrutateurs.

AL Courvoisier

MP Caillat

F Bnard

JB